



RÈGLEMENT INTÉRIEUR CLUB TIGER BOXING

1- RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le club Tiger Boxing est une association sportive loi 1901 dédié à la pratique et le développement des sports de contact et disciplines associées FFKMDA (Muay-Thai, K1 rules, Kickboxing, Contact Défense, Sport Santé) disciplines sportives éducatives qui permettent la découverte d'une culture au travers des rites.

Les sports de contact sont des disciplines nobles, enseignant des valeurs comme le respect des valeurs humaines, la rigueur, la discipline, le contrôle émotionnel, le courage, la vie en communauté, la recherche de la performance, la dignité, le respect, la volonté et le fair-play.

2- RESPECT DES ENGAGEMENTS

Pour participer aux activités, il faut être à jour de sa cotisation et avoir remis le dossier d'inscription dans son intégralité.

Après engagement, aucun remboursement ne pourra être effectué

3- LES HORAIRES

Faire preuve de ponctualité est la première preuve de respect à avoir envers ses enseignants et ses partenaires.

Obligation de quitter les lieux à l'issue de la séance.

4- ÉTHIQUE ET RÈGLES FONDAMENTALES QUI RÉGISSENT LES ARTS MARTIAUX ET LES SPORTS DE CONTACT

- la loyauté envers son club et ses enseignants
- le respect de ses partenaires et ses enseignants
- le rejet de toutes formes de violences (verbale et physique)
- ces règles s'appliquent à l'intérieur comme à l'extérieur du club sous peine d'exclusion partielle ou définitive du club.

5- RÈGLES DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE

Pour la sécurité de tous, l'élève doit être muni à chaque entraînement des protections adaptées suivantes:

- tenue adaptée (short de type Muay-Thai ou Kickboxing ou MMA, leggings pour les femmes/ maillot de sport ou tee-shirt)
- protège-dents
- coquille pour les hommes
- protection pelvienne pour les femmes
- protection mammaires pour les femmes

- une paire de gants de boxe personnels
- mitaines sous gants ou bandage
- protèges pieds/tibias complets type muay thai/kickboxing
- casque de boxe recommandé

Les règles élémentaires d'hygiène doivent être respectées :

- hygiène corporelle générale correcte
- ongles des mains et des pieds propres et coupés
- bijoux interdits à l'entraînement (boucles d'oreilles, collier, bracelet, bague...)

Le club se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

6- ENTRAÎNEMENT

L'efficacité de l'entraînement et le respect du groupe nécessite une certaine discipline, les discussions entre élèves ou avec des personnes extérieures n'ont pas lieu d'être.

Les adhérents quelque soit leur ancienneté ou leur niveau de pratique sont tenus de suivre les séances données par les enseignants avec respect.

7- ORGANISATION

Les élèves peuvent être sollicités pour la mise en place du matériel, pour participer au rangement ou au nettoyage des locaux.

Chaque adhérent se doit d'entretenir l'hygiène et la propreté des lieux ainsi que de jeter les détritus avant de quitter la salle.

8- ACCÈS AUX LOCAUX

L'absence d'enseignant qualifié à une séance entraîne l'annulation du cours.

Le club se donne le droit d'interdire l'accès aux locaux de la salle de boxe (couloirs, toilettes) dans les cas suivants:

- les personnes étrangères au cours
- les personnes qui ne sont pas à jour de leur cotisation ou présentant un dossier d'inscription incomplet
- les adhérents n'ayant pas respecté les règles imposées

L'élève s'engage à respecter scrupuleusement le présent règlement intérieur; les membres du comité se tiennent à disposition pour tout complément d'information concernant le présent règlement intérieur.

NOM Prénom:

Date et signature précédé de la mention « Lu et Approuvé »